

COMITE TECHNIQUE DE LA DIRECTION INTERREGIONALE D'ILE
DE FRANCE DU 20 JUIN 2014
DECLARATION PREALABLE

Monsieur le Président,

Conformément aux engagements pris au dernier CTM ministériel, Michel SAPIN a ouvert un cycle de négociations avec les organisations syndicales représentatives.

A l'issue de la première rencontre en date du 16 juin 2014, Force Ouvrière a notamment pris acte que, contrairement à ce qu'affirme depuis 18 mois la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, le PSD est bien **amendable**.

Les déclarations fortes du ministre engagent toute l'administration des douanes et vous engagent, monsieur le Président, devant le CTSDI d'Ile-de-France et l'ensemble des agents.

En conséquence, tant que ce cycle de négociations ministériel ne sera pas achevé, nous vous enjoignons, ainsi que vos directeurs, à cesser toute annonce allant dans le sens de **votre** PSD. Aussi, l'annonce de la fermeture du bureau de Cergy n'aurait pas dû avoir lieu, qui plus est dans les conditions dans lesquelles elle a été faite !

Si nous siégeons aujourd'hui malgré notre opposition au projet funeste du PSD, c'est parce que nous espérons que ce CT sera l'occasion pour vous, monsieur le Président, de vous inscrire dans la démarche de bonne volonté affichée par notre ministre.

Les élus USD-FO en CTSDI Ile-de-France.